



**Procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1er mars 2016, à 19 h
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
M. Gilles Beaudry, Conseiller d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de la ville
Mme Michelle Di Genova Zammit, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

ABSENCES :

M. Paul-Yvon Perron, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Andrée Duquette, Directrice d'arrondissement
Mme Louise Goudreault, Secrétaire d'arrondissement et Directrice des Services administratifs, des Relations avec les citoyens et du Greffe
Sergent François Drolet, Service de police de la Ville de Montréal, PDQ 46

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 19 h et se termine à 19 h 40.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 19 h 40 et se termine à 20 h 19.

10.02

CA16 12041

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er mars 2016

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er mars 2016 soit adopté tel qu'il a été présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

10.03

CA16 12042

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 février 2016

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou tenue le 2 février 2016, soit approuvé.

ADOPTÉE

10.04

CA16 12043

Offrir, en vertu de l'article 85 de la Charte, au conseil municipal de la Ville de Montréal, de prendre en charge la réalisation d'un projet de voirie sur le réseau artériel de l'arrondissement d'Anjou (avenue Saint-Donat), programme PRR artériel

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'offrir au conseil municipal de la Ville, en vertu de l'article 85 de la Charte, de prendre en charge la réalisation d'un projet de voirie sur le réseau artériel de l'arrondissement d'Anjou, soit celui de l'avenue Saint-Donat, de l'avenue Chénier jusqu'à la limite sud de l'arrondissement, dans le cadre du Programme de réfection routière artériel (PRR).

ADOPTÉE

12.01 1160790002

CA16 12044

Confirmer la participation de l'arrondissement d'Anjou à l'événement « Une heure pour la Terre », le samedi 19 mars 2016, de 20 h 30 à 21 h 30

Considérant que l'arrondissement d'Anjou entend prendre position contre cette véritable menace à notre planète qu'est le réchauffement global;

Considérant qu'en 2015, on estime que 172 pays ont participé aux célébrations, que plus de 10 400 monuments célèbres se sont éteints et que plus de 620 000 actions contre les changements climatiques ont été prises;

En conséquence;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De confirmer la participation de l'arrondissement d'Anjou à l'événement « *Une heure pour la Terre* » et qu'elle en prenne part en éteignant toutes les lumières non essentielles de ses infrastructures municipales pendant une heure, le samedi 19 mars 2016, de 20 h 30 à 21 h 30;

D'inviter les commerçants ainsi que les résidents de l'arrondissement d'Anjou à s'impliquer activement dans cet événement en éteignant les lumières de leurs commerces et de leurs résidences;

D'encourager tous les arrondissements de la Ville de Montréal ainsi que les municipalités de l'agglomération de Montréal à participer à ce grand événement.

ADOPTÉE

15.01 1160558005

CA16 12045

Proclamer la semaine du 10 au 16 avril 2016, la « Semaine de l'action bénévole »

Considérant que la « Semaine de l'action bénévole » est un moyen privilégié de promouvoir l'action bénévole auprès de la population et de saluer l'oeuvre de milliers de personnes engagées auprès de leur collectivité;

En conséquence;

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De proclamer la semaine du 10 au 16 avril 2016, la « Semaine de l'action bénévole » afin de rendre hommage aux bénévoles oeuvrant dans l'arrondissement d'Anjou.

ADOPTÉE

15.02 1160556005

CA16 12046

Renouveler le contrat 15-14128, relatif au nettoyage, alésage et inspection par caméra des égouts, incluant le transport et la disposition des résidus, adjugé à la compagnie 9083-0126 Québec inc. (Creusage R.L.), au montant de 50 795,96 \$, et modifier la résolution CA15 12088 du 7 avril 2015

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense approximative de 50 795,96 \$, taxes incluses, pour le nettoyage et l'inspection par caméra des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus pour la période du 7 avril 2016 au 6 avril 2017;

De se prévaloir de la première option de renouvellement conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 15-14128, prolongeant ainsi pour la période du 7 avril 2016 au 6 avril 2017, le contrat adjugé à la compagnie 9083-0126 Québec inc. (Creusage R.L.) en vertu de la résolution numéro CA15 12088 du 7 avril 2015, pour un montant de 50 795,96 \$, taxes incluses, comprenant toutes les dépenses incidentes, basée sur les taux horaires soumis par l'adjudicataire et selon les quantités prévisionnelles prévues audit contrat;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De modifier la résolution numéro CA15 12088, adoptée par le conseil d'arrondissement à sa séance du 7 avril 2015, de façon à remplacer la date de la fin du terme dudit contrat pour qu'elle se lise le « 6 avril 2016 » au lieu du « 31 décembre 2016 ».

ADOPTÉE

20.01 1161154003

CA16 12047

Approuver l'entente de services à intervenir entre le Service de police de la Ville de Montréal pour l'embauche de deux cadets policiers à vélo pour la saison estivale 2016

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'approuver l'entente de service à intervenir entre le Service de police de la Ville de Montréal et l'arrondissement d'Anjou pour l'embauche de deux cadets policiers à vélo, pour la période du 30 mai au 21 août 2016, selon les modalités et les conditions prévues au projet d'entente joint au sommaire numéro 1160507003 endossé par Mme Andrée Duquette, directrice d'arrondissement, en date du 5 février 2016;

D'autoriser le maire d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement à signer ladite entente, pour et au nom de l'arrondissement;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1160507003

CA16 12048

Accorder une contribution financière au montant de 300 \$ au Service d'aide communautaire Anjou inc. (SAC) dans le cadre d'une activité de financement au profit du programme de l'entraide alimentaire pour l'année 2016

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière au montant de 300 \$ au Service d'aide communautaire Anjou inc.(SAC) dans le cadre d'une activité de financement au profit du programme de l'entraide alimentaire de cet organisme, laquelle est organisée en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Saint-Conrad le 7 février 2016, à l'église Saint-Conrad;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.03 1160965001

CA16 12049

Désignation du maire suppléant d'arrondissement pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2016

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De désigner le conseiller Gilles Beaudry comme maire suppléant d'arrondissement pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2016.

ADOPTÉE

30.01 1160558007

CA16 12050

Recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Andrée Hénault, conseiller de Ville, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-l'Île

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De recommander au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de Mme Andrée Hénault, conseiller de Ville, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-l'Île.

ADOPTÉE

30.02 1160507008

CA16 12051

Rapport sur la liste des décisions déléguées pour la période du 20 janvier au 12 février 2016, ainsi que sur la liste des bons de commande, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du mois de janvier 2016

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De recevoir le rapport de la directrice d'arrondissement faisant état des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50), comprenant la liste des décisions déléguées pour la période du 20 janvier au 12 février 2016, ainsi que sur la liste des bons de commande, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du mois de janvier 2016.

ADOPTÉE

30.03 1162911002

CA16 12052

Ratifier une dépense de 14 345,99 \$ et autoriser une dépense approximative de 28 744 \$ pour l'achat de pierre abrasive par la compagnie Carrières St-Jacques inc., selon l'entente d'achat contractuelle 1067327 (appel d'offres public 15-14421), années 2015-2016

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De ratifier une dépense de 14 345,99 \$, taxes incluses, et d'autoriser une dépense approximative de 14 398,01 \$, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison de pierre abrasive par la compagnie Carrière St-Jacques inc., selon l'entente d'achat contractuelle numéro 1067327 (appel d'offres public 15-14421), le tout, au prix unitaire de la soumission de l'adjudicataire, en fonction d'une quantité prévisionnelle de consommation de 1 320 tonnes métriques, et ce, pour la période du 15 septembre 2015 au 30 avril 2016;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.04 1161154002

CA16 12053

Ratifier une dépense additionnelle au montant de 8 062,13 \$ pour la fourniture de divers produits horticoles par la compagnie Centre d'horticulture Valbo inc.

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De ratifier une dépense additionnelle de 8 062,13 \$, taxes incluses, pour la fourniture de divers produits horticoles par la compagnie Centre d'horticulture Valbo inc., et ce, pour la période se terminant le 31 décembre 2015, majorant la dépense auprès de ce fournisseur de 25 000 \$ à 33 062,13 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.05 1161154004

CA16 12054

Ratifier une dépense additionnelle au montant de 4 368,57 \$ pour l'entretien et la fourniture de pièces de remplacement pour les panneaux de contrôle des feux de circulation par la compagnie Electromega Itée

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De ratifier une dépense additionnelle au montant de 4 368,57 \$, taxes incluses, pour la fourniture de pièces de remplacement pour les panneaux de contrôle des feux de circulation par la compagnie Électromega Itée, et ce, pour la période se terminant le 31 décembre 2015, majorant la dépense auprès de ce fournisseur de 25 000 \$ à 29 368,57 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.06 1161154005

CA16 12055

Autoriser une dépense de 36 956,58 \$ pour la fourniture d'une camionnette Dodge RAM 1500 par Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) selon l'entente d'achat contractuelle 706439 (appel d'offres public 11756)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale de 36 956,58 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'une camionnette Dodge RAM 1500 ST - cabine Quad 4X2, année 2016, conformément à l'entente d'achat contractuelle numéro 706439 intervenue avec la compagnie Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle), suite à l'appel d'offres numéro 11756;

D'autoriser le paiement de la TVQ à la Société de l'assurance automobile du Québec au montant de 2 594,50 \$, conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.07 1160790001

CA16 12056

Accepter l'offre de service du conseil de la Ville, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, déchiquetage et collecte des branches provenant du domaine privé

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, l'offre de service de la ville centre d'assumer la responsabilité du déchiquetage et de collecte, en bordure de rues, des branches provenant du domaine privé sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou pour l'année 2016, le tout, dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centre.

ADOPTÉE

30.08 1161154001

CA16 12057

Accorder une dérogation mineure et approuver un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7273 du boulevard des Galeries-d'Anjou

Attendu que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil;

En conséquence;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'approuver, à titre de plan d'implantation et d'intégration architecturale, la modification de la façade principale du bâtiment commercial situé au 7273 du boulevard des Galeries-d'Anjou, sur les lots numéros 1 005 108 et 1 006 195 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément aux plans réalisés par la firme Stendel + Reich Architecture inc. , révisés en date du 3 février 2016;

D'approuver, à titre de plan d'implantation et d'intégration architecturale, la modification des enseignes du bâtiment précité, conformément aux plans réalisés par la firme Enseignes Barbo inc., révisés en date des 26 et 27 janvier 2016;

D'accorder, pour ladite propriété, une dérogation mineure au règlement de zonage RCA 40, afin d'autoriser une superficie d'affichage totale des enseignes installées sur le mur de la façade principale de l'établissement de 34,44 mètres carrés, alors que ledit règlement autorise une superficie maximale de 30 mètres carrés, le tout, conformément aux plans précités.

À défaut de la délivrance d'un permis de construction à l'égard du projet précité dans un délai d'un an suivant l'adoption de la présente résolution, celle-ci est nulle et non avenue.

ADOPTÉE

40.01 1167133004

CA16 12058

Approuver un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8220 avenue du Curé-Clermont

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'approuver, à titre de plan d'implantation et d'intégration architecturale, l'agrandissement du bâtiment résidentiel situé au 8220 de l'avenue du Curé-Clermont, sur le lot numéro 1 110 103 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément aux plans identifiés « Thouin & Ceus », datés du 14 janvier 2016, au photomontage réalisé par la firme Illustra Architecture 3D, reçu en date du 27 janvier 2016, ainsi qu'au plan projet d'implantation réalisé par M. Éric Deschamps, arpenteur-géomètre, en date du 25 janvier 2016, sous le numéro 10753 de ses minutes;

À défaut de la délivrance d'un permis de construction à l'égard du projet précité dans un délai d'un an suivant l'adoption de la présente résolution, celle-ci est nulle et non avenue.

ADOPTÉE

40.02 1167133003

M-2016-10

Avis de motion - Règlement RCA 1333-28, modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333)

Le conseiller Andrée Hénault donne avis de motion qu'à une séance subséquente, elle présentera pour étude et adoption, le règlement numéro RCA 1333-28, modifiant le règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), afin d'apporter des modifications aux dispositions relatives au stationnement sur les terrains de stationnement de l'arrondissement, ainsi qu'à l'attribution de pouvoirs d'ordonnance portant sur la délivrance de permis de stationnement sur les terrains de stationnements publics.

40.03 1165947002

M-2016-11

Avis de motion - Règlement RCA 40-20, modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40)

Le conseiller Gilles Beaudry donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il présentera pour étude et adoption, le règlement numéro RCA 40-20, modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement d'Anjou (RCA 40), afin de modifier certaines dispositions relatives aux allées d'accès et aux cases de stationnement dans les secteurs résidentiels, ainsi que d'apporter des précisions aux articles portant, entre autres, sur les terrasses, le triangle de visibilité, les haies, l'aménagement des cours avant, ainsi que les matériaux de revêtement.

40.04 1165947001

CA16 12059

Adopter le premier projet de règlement RCA 40-20, modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

Que le premier projet de règlement numéro RCA 40-20, modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) de l'arrondissement d'Anjou, soit adopté tel qu'il a été soumis, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Que l'assemblée publique de consultation relative à ce projet de règlement soit tenue le 5 avril 2016, à 18 h 30, dans la salle réservée aux séances du conseil d'arrondissement, située au 7701 du boulevard Louis-H. -La Fontaine;

Que la secrétaire d'arrondissement soit autorisée à publier tous les avis requis pour donner suite à la procédure et à transmettre tous les documents requis tel qu'il est édicté par la loi.

ADOPTÉE

40.05 1165947001

CA16 12060

Ratifier la nomination de M. Réal Lafleur à titre de Directeur par intérim du Développement du territoire

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De ratifier la nomination de M. Réal Lafleur, directeur des Travaux publics, à titre de Directeur par intérim de la Direction du Développement du territoire, et ce, à compter du 22 février 2016, jusqu'au comblement dudit poste.

ADOPTÉE

50.01 1162072004

CA16 12061

Autoriser la prolongation du poste temporaire de chef de la Division des relations avec les citoyens et des communications

Il est proposé Andrée Hénault
par

appuyé par Gilles Beaudry

De prolonger le poste temporaire de chef de la Division des relations avec les citoyens et des communications jusqu'au 31 décembre 2016;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

50.02 1160558006

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement des documents suivants :

- Procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics et du développement du territoire tenue le 13 janvier 2016.

60.01 1160507005

- Prendre acte du dépôt procès-verbal de la réunion de la Commission des services administratifs, communication et greffe tenue le 3 décembre 2015.

60.02 1160507006

- Procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, sports, loisirs et développement social tenue le 14 janvier 2016.

60.03 1160507007

- Compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 janvier 2016.

60.04 1167133005

- Compte rendu de la réunion du comité de circulation de l'arrondissement d'Anjou tenue le 10 février 2016.

60.05 1160739002

- Certificats du secrétaire d'arrondissement substitut, suite à la tenue de registre du 17 février 2016 pour les règlements suivants :

- Règlement RCA 122, autorisant un emprunt au montant de 2 100 000 \$ pour l'acquisition et la décontamination de terrains, la réalisation de travaux d'infrastructures et d'aménagement de terrains, ainsi que tous travaux connexes;
- Règlement RCA 123, autorisant un emprunt au montant de 150 000 \$ pour l'acquisition d'ameublement, d'équipements informatiques et de logiciels;

Règlement RCA 125, autorisant un emprunt au montant de 3 000 000 \$ pour la réalisation de travaux majeurs de rénovation requis aux différents édifices municipaux.

60.06 1162072003

CA16 12062

Approuver les recommandations du comité de circulation de l'arrondissement d'Anjou de la réunion tenue le 10 février 2016

Considérant les recommandations issues de la réunion du comité de circulation tenue le 10 février 2016;

En conséquence;

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser les demandes suivantes :

1. vérifier la possibilité de prolonger de 5 secondes le signal pour piétons de la main orange clignotante au feu de circulation situé à la traverse est/ouest de l'intersection de la rue Jarry et du boulevard des Galeries-d'Anjou et, le cas échéant, de soumettre cette demande aux autorités responsables du projet prévu pour le réaménagement de l'intersection;
2. de déplacer le parcours de la piste cyclable située sur le boulevard de Châteauneuf, pour le tronçon situé entre le boulevard Roi-René et l'avenue Baldwin, de façon à ce qu'elle soit contigüe au trottoir et de modifier le marquage de la chaussée en conséquence.

De refuser les demandes suivantes :

1. installation d'une signalisation interdisant le stationnement en face du bâtiment situé au 7620 de l'avenue du Cellier;
2. ajout de mesures d'atténuation de la vitesse sur la place de Chanceaux;
3. prolonger jusqu'au 1er décembre la période d'interdiction de stationner lors des travaux d'entretien de rues.

ADOPTÉE

70.01 1160739003

CA16 12063

Levée de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er mars 2016

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

Que la présente séance soit levée à 20 h 34.

ADOPTÉE

70.02

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Louise Goudreault
Secrétaire d'arrondissement et Directrice
des Services administratifs, des
Relations avec les citoyens et du Greffe

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement
tenue le 5 avril 2016.